



VILLE DE POINTE-CLAIRE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE A L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) LE **LUNDI 14 DÉCEMBRE 2009**, À 19 H 30 APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT LIVRÉ PAR LA DIVISION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DE LA VILLE LE JEUDI 10 DÉCEMBRE 2009.

PRÉSENTS : Son Honneur monsieur le maire W.F. McMurchie et messieurs les conseillers P. Bissonnette, R. Geller, J.-P. Grenier, A. Iermieri, J.R. Labbé, D. Smith et M. Trudeau, formant un quorum du conseil.

ABSENT : Monsieur le conseiller E. Sztuka
Me J.-D. Jacob, directeur général et Me Lucie Tousignant, greffière sont également présents.

2009-601 REPORT DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri
Appuyé par monsieur le conseiller Smith, et unanimement
RÉSOLU : DE reporter la présente séance au lundi 21 décembre 2009 à 19 h 15.

2009-602 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette
Appuyé par monsieur le conseiller Geller, et unanimement
RÉSOLU : DE lever la présente séance à 19 h 37.

Bill McMurchie
Maire

Lucie Tousignant, avocate
Greffière